

Communiqué de presse

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Lancement du plan stratégique agricole et agroalimentaire de la Chaudière-Appalaches

**LA MINISTRE RESPONSABLE DE LA RÉGION DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES,
M^{ME} CAROLE THÉBERGE, ET LE PRÉSIDENT DE LA CONFÉRENCE RÉGIONALE DES
ÉLUS, M. JACQUES PELLETIER, INVITENT LES ACTEURS DU SECTEUR AGRICOLE
À UNIR LEURS FORCES**

Saint-Henri, le 9 septembre 2005 – Au nom de M. Laurent Lessard, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et député de Frontenac, la députée de Lévis, ministre de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine et ministre responsable de la région de la Chaudière-Appalaches, M^{me} Carole Théberge, a lancé aujourd'hui le plan stratégique agricole et agroalimentaire de la Chaudière-Appalaches. M. Jacques Pelletier, président de la Conférence régionale des élus, et M. Charles Proulx, président de la Table agroalimentaire Chaudière-Appalaches, ont manifesté leur appui à ce qu'il est convenu d'appeler la première planification stratégique de ce secteur important de l'économie régionale. Le lancement a eu lieu à Saint-Henri devant plus d'une centaine d'acteurs des secteurs agricole et agroalimentaire.

M^{me} Théberge ainsi que MM. Pelletier et Proulx ont tenu à souligner les efforts consentis au cours de la dernière année par les acteurs de la région. Ils ont permis d'en arriver à ce premier plan, qui orientera le développement de l'agriculture et de l'agroalimentaire pour les cinq prochaines années.

La ministre Théberge a dit avoir bon espoir que la région atteindra les objectifs qu'elle s'est fixés pour 2010. « Il s'agit à mes yeux d'une formule gagnante. Notre plan, inspiré des idées d'une multitude de partenaires provenant de plusieurs horizons, est appuyé sur une prévision réaliste. Le temps est maintenant venu de le matérialiser, en collaboration avec les forces vives de la région. »

Le président de la Conférence des élus, M. Jacques Pelletier, a manifesté son soutien au plan stratégique issu des acteurs du milieu : « Historiquement, le développement du territoire de la Chaudière-Appalaches a reposé en grande partie sur celui du secteur agricole et agroalimentaire. En adoptant ce plan stratégique aujourd'hui, la région réaffirme que le développement de ce secteur est prometteur du point de vue tant économique que social, et ce, pour l'ensemble de ses citoyens. »

Honoré que la Table agroalimentaire de Chaudière-Appalaches (TACA) se soit vu confier le mandat de coordonner la mise en œuvre du plan stratégique régional, le président, M. Charles Proulx, s'est exprimé ainsi au regard de cet exercice fructueux de planification : « La rencontre d'aujourd'hui couronne un travail qui s'est échelonné sur une année entière, travail qui a mobilisé plus de 1000 personnes et beaucoup d'énergies. Je veux le rappeler ici, car c'est par cette concertation permanente entre des intérêts a priori différents que notre industrie régionale se maintiendra en santé. »

Le plan stratégique agricole et agroalimentaire vise à *faire du secteur agricole et agroalimentaire de la Chaudière-Appalaches un secteur reconnu pour la qualité et le caractère distinct de ses produits, le dynamisme de ses entreprises et sa capacité à organiser son développement sur l'ensemble du territoire, dans un cadre de développement durable*. Ses objectifs généraux, au nombre de trois, s'énoncent comme suit :

- Accentuer le dynamisme économique du secteur agricole et agroalimentaire de la région;
- Accroître la contribution du secteur au développement social de l'ensemble du territoire de la région;
- Améliorer les perceptions au regard du secteur en matière de protection de l'environnement.

Ces trois objectifs sous-tendent des actions qui graviteront autour de six axes :

Adaptation des entreprises

Augmenter la capacité d'adaptation des entreprises du secteur aux exigences actuelles et futures de l'environnement d'affaires.

Cet axe a été retenu afin de protéger et de consolider les acquis du secteur, dans la mouvance des changements actuels et à venir.

Main-d'œuvre

Accroître les compétences en gestion des ressources humaines et rendre disponible une main-d'œuvre qualifiée pour le secteur agricole et agroalimentaire.

Cet axe a été retenu pour répondre aux besoins du secteur en matière de recrutement et de maintien en emploi d'une main-d'œuvre de qualité.

Différenciation des produits

Augmenter la rentabilité des entreprises par la différenciation des produits agricoles et alimentaires de la région.

Cet axe a été retenu parce qu'il s'agit d'une avenue intéressante pour améliorer les revenus des entreprises. De plus, le secteur agricole et agroalimentaire de la Chaudière-Appalaches peut déjà s'appuyer sur des acquis qui favorisent le développement de produits différenciés.

Qualité des liens d'affaires

Améliorer la qualité des liens d'affaires entre les producteurs, les transformateurs, les grossistes, les détaillants et les restaurateurs.

Cet axe a été retenu afin d'augmenter la cohésion entre les différents maillons de la filière agroalimentaire régionale, dans le but de mieux bénéficier des signaux du marché et de faciliter l'accès des produits de la région aux différents marchés. L'établissement de meilleurs liens d'affaires devrait contribuer également à maintenir des fermes à dimension humaine sur l'ensemble du territoire.

Valorisation de l'agriculture et de l'agroalimentaire dans la région

Valoriser les aspects économiques, sociaux et environnementaux du secteur agricole et agroalimentaire auprès de la population de la Chaudière-Appalaches.

Cet axe a été retenu dans le but de mieux positionner le secteur auprès de la population de la région et d'améliorer ses perspectives de développement, dans un objectif de développement durable.

Organisation du soutien régional au secteur

Consolider et développer le soutien régional au secteur agricole et agroalimentaire.

Cet axe a été retenu pour répondre aux besoins des entreprises agricoles et agroalimentaires en matière d'infrastructures et de services nécessaires à leur développement.

M^{me} Thérberge a conclu en ces termes : « Au-delà de son utilité indiscutable, ce plan stratégique comporte plusieurs autres avantages. À titre de ministre responsable de la région, j'observe que son élaboration a eu un effet rassembleur qui a contribué à raffermir l'unité régionale. Somme toute, ce plan stratégique est une manifestation éloquent de confiance en l'avenir. Les acteurs régionaux vont maintenant se mobiliser pour passer à l'action, et des projets naîtront et seront mis en œuvre dans cet esprit de concertation qui a prévalu tout au long de la démarche. »

Le plan stratégique agricole et agroalimentaire de la Chaudière-Appalaches est disponible sur le site Internet du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation : www.mapaq.gouv.qc.ca.

-30-

Source :

André Ménard
Attaché de presse
Cabinet du ministre de l'Agriculture,
des Pêcheries et de l'Alimentation
Tél. : (418) 380-2525

Information :

Pierre Lemay, agronome
Conseiller en communication
MAPAQ, Direction régionale de la
Chaudière-Appalaches
Tél. : (418) 386-8121, poste 236
www.mapaq.gouv.qc.ca

Jean-Michel Bordron, directeur
Table agroalimentaire de
Chaudière-Appalaches
Tél. : (418) 837-9008, poste 243
www.taca.qc.ca

Martin Vaillancourt, agent de développement
Conférence régionale des élus de la
Chaudière-Appalaches
Tél. : (418) 248-8488
www.chaudiere-appalaches.qc.ca